

## Projet pilote du Service Téléphonique Réserve Formulaire d'inscription

Merci pour votre participation au projet pilote du Service Téléphonique Réserve aux fournisseurs de services fiscaux de l'Agence du revenu du Canada. Afin de participer à ce projet pilote, vous devez respecter tous les critères suivants :

- Exercer en Ontario, au Québec, au Manitoba ou au Nouveau-Brunswick;
- Être propriétaires uniques, associés ou actionnaires de cabinets comptant jusqu'à trois associés ou actionnaires; et
- Préparer des déclarations de revenus pour leurs clients.

Si vous respectez ces critères, veuillez compléter les informations qui suivent et acquiescer aux Termes et Conditions d'Usage.

Votre formulaire dûment complété, ainsi que toutes questions relatives au processus d'inscription peuvent être transmis par courriel au : [dts-str@cra-arc.gc.ca](mailto:dts-str@cra-arc.gc.ca)

Numéro TED			
Salutation	Prénom	Nom	Initiale
Nom du cabinet ou de l'organisation		Êtes-vous un : <input type="checkbox"/> CPA <input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Autre	Nombre d'associés
Adresse de courriel		Numéro de téléphone Ext.	Numéro de télécopieur
Adresse		Ville	Province
			Code postal

**Note :** Les informations que vous fournissez sur ce formulaire ne modifieront pas et ne mettront pas à jour vos coordonnées et informations détenues par l'ARC.

### Confirmation

La liste des participants du STR est établie sur une base limitée. Le projet pilote STR requiert la lecture et l'acquiescement aux Termes et Conditions d'Usage qui suivent (en cochant la case ci-dessous) :

### Termes et Conditions d'Usage

En contrepartie d'un accès au Service Téléphonique Réserve (STR) de l'Agence du revenu du Canada (ARC), vous acceptez de respecter les Termes et Conditions d'Usage mentionnés ci-dessous :

1. Vous confirmez que toutes les informations que vous fournissez relativement à l'inscription à titre de participant au STR sont exactes, complètes et à jour. Vous devez nous signifier tout changement à vos informations au cours du projet pilote.
2. L'usage de ce service requiert un Code d'Accès Téléphonique (CAT) qui vous sera fourni dans le cadre du lancement progressif du service et après que l'ARC ait reçu votre formulaire d'inscription dûment complété. Votre CAT est pour votre usage exclusif et vous acceptez que vous êtes responsable de son usage en tout temps. Cette responsabilité s'applique même si vous changez vos coordonnées. Votre CAT doit demeurer confidentiel en tout temps et ne doit pas être partagé ou divulgué à quiconque. Tout partage de votre CAT, ainsi que tout usage illégal ou inapproprié de celui-ci occasionnera votre retrait du projet pilote.
3. Les agents du STR vous aideront à identifier les réponses à vos questions d'interprétation de nature fiscale qui subsisteront après que vous ayez complété votre propre recherche à l'aide des informations qui vous sont disponibles. Nos réponses seront limitées aux interprétations techniques qui ont déjà été publiées par l'ARC. Les agents du STR ne peuvent commenter des situations spécifiques ou octroyer des conseils fiscaux.
4. Le STR n'a pas comme objectif de remplacer la ligne téléphonique Générale de l'ARC ou la ligne dédiée aux Entreprises. Selon la nature de votre demande, votre appel pourrait être redirigé, considérant que nous n'avons pas accès aux comptes des contribuables.
5. Si votre question n'est pas relative à une position précédemment prise par l'ARC, vous pouvez nous demander de transférer votre demande à un membre du personnel de la Direction des décisions en impôt afin d'obtenir une interprétation technique. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la circulaire d'information IC70-6R7, *Décisions anticipées et interprétations techniques en impôt*.
6. Puisqu'il s'agit d'un projet pilote, il est possible que le STR ne soit pas accessible compte tenu du nombre limité d'agents disponibles, de délais imprévus ou de difficultés techniques. Lorsque le volume d'appels excède la capacité maximale du service, nous vous prions de faire preuve de patience et de rappeler plus tard. Lorsque la messagerie vocale est en fonction, veuillez ne pas dévoiler d'informations relatives à un contribuable.
7. Vous comprenez et acceptez que l'ARC peut suspendre ou révoquer votre accès au STR sans préavis dans les circonstances suivantes :
  - a. nous soupçonnons l'utilisation non autorisée de votre CAT;
  - b. vous ne vous conformez pas à certaines de vos autres ententes avec l'ARC (tels que les services TED et Représenter un Client);
  - c. dans le cas d'un mauvais usage ou d'un usage abusif du service;
  - d. par mesure de sécurité;
  - e. pour des raisons administratives; ou
  - f. si vous ne vous conformez pas aux présents Termes et Conditions d'Usage.

8. L'ARC se réserve le droit d'utiliser toute information recueillie, dans la mesure où l'usage est cohérent avec les lois et politiques d'accès à l'information et protection des renseignements personnels et avec les politiques de sécurité de l'ARC.
9. L'ARC surveillera l'accès aux services téléphoniques afin de s'assurer qu'ils sont utilisés conformément aux présents Termes et Conditions d'Usage.
10. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'ARC décline toute responsabilité pour toute demande portant sur ce qui suit :
  - a. la disponibilité ou la non-disponibilité d'Internet, des systèmes de télécommunications ou d'autres infrastructures en raison de l'entretien des systèmes ou pour toute autres facteurs qui est hors de notre contrôle; et
  - b. toute utilisation non-autorisée de votre numéro TED ou de votre CAT.
11. Vous acceptez que l'ARC ne peut être tenue responsable de la perte ou du dommage encouru par quiconque en raison :
  - a. de la confiance accordée à une information prodiguée, sauf s'il s'agit d'un document officiel de l'ARC;
  - b. d'un transfert d'informations à l'ARC; ou
  - c. d'une restriction, d'un délai, du mauvais fonctionnement ou de la non-disponibilité du service.
12. Vous comprenez que l'ARC ne donne aucune assurance quant à la protection, la confidentialité ou la sécurité relative à la transmission de courriels. Vous acceptez les risques inhérents à l'envoi d'informations par voie électronique et/ou par télécopieur et vous reconnaissez que tous les courriels transmis par le biais d'Internet peuvent être accessibles à de tierces parties à travers le monde. Vous acceptez de ne pas tenir l'ARC ou ses employés responsables de tout dommage ou perte autrement encouru(e) dans le cadre de la transmission d'un courriel et/ou d'une télécopie dans le cadre du STR.
13. Les présents Termes et Conditions d'Usage pourraient être modifiés de temps à autres. Si de telles modifications sont effectuées, nous vous transmettrons une version amendée des Termes et Conditions d'Usage et nous vous demanderons d'y acquiescer à nouveau.
14. Certains renseignements personnels sont recueillis en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de vous inscrire au Service Téléphonique Réservé. Ces renseignements peuvent également être utilisés à d'autres fins liées à l'application ou à l'exécution de la *Loi*. Le défaut de fournir les informations demandées pourrait occasionner un retard ou un refus de traiter votre inscription.

Les renseignements personnels sont décrits dans le fichier de renseignements personnels ARC PPU 090. Selon la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), toute personne est en droit de s'attendre à ce que ses renseignements personnels soient protégés et a droit d'y accéder ou de demander qu'ils soient corrigés. Elle peut également porter plainte au commissaire à la protection de la vie privée du Canada pour tout ce qui a trait à la gestion de ses renseignements personnels.

J'accepte les Termes et Conditions d'Usage ci-dessus mentionnés.

Veillez transmettre votre formulaire d'inscription dûment complété au : [dts-str@cra-arc.gc.ca](mailto:dts-str@cra-arc.gc.ca). Si vous n'acceptez pas les Termes et Conditions d'Usage ci-haut mentionnés ou si vous ne respectez pas les conditions d'éligibilité au service, veuillez ne pas répondre puisque vous ne pouvez pas vous inscrire au STR.